

Que va-t-il se passer dans les écoles mardi, jeudi et vendredi ?



Le gouvernement a décidé de fermer les écoles et l'enseignement se fera à distance mardi, jeudi et vendredi.

Néanmoins, les enfants des « personnels prioritaires » (selon une liste précise arrêtée par le gouvernement concernant principalement les métiers de santé, secours, sécurité...) pourront être accueillis :

- s'ils ont -16 ans
- sur présentation d'une attestation sur l'honneur de l'absence de toute solution de garde alternative

avec la présentation d'un justificatif attestant de l'appartenance à une catégorie prioritaire du ou des parents : carte professionnelle, attestation de l'employeur... À RETROUVER sur <https://ien-montereau.circo.ac-creteil.fr>

- si l'enfant ne présente pas de symptôme

Pour ces enfants, et concernant les niveaux de compétence municipale :

- la crèche P'tit Navire (au Confluent des Bambins) sera ouverte de 6h30 à 19h00

- les enfants des niveaux maternels et élémentaires seront accueillis comme suit :

-au groupe scolaire du Clos Dion pour les élèves des écoles du Clos Dion, Marie Louise et des Ormeaux

– au groupe scolaire Pierre & Marie Curie pour les élèves des écoles Curie, Albert Camus, Saint-Exupery et Claude Sigonneau

-à l'école Vaugirard pour les élèves des écoles Vaugirard et Poterie

– à l'école Mlle Boyer pour les élèves des écoles Mlle Boyer et Victor Hugo

- Les accueils pré et post scolaires se feront dans ces écoles à partir de 6h30 et jusqu'à 19h00.

- Les élèves pourront déjeuner dans les restaurants scolaires attachés à ces écoles.

- mercredi 7 avril : sauf avis contraire de l'État, l'Accueil de loisirs prendra le relais pour les mêmes enfants et uniquement. Les enfants pourront rejoindre directement le centre des Rougeaux. Il sera également possible aux parents concernés de déposer leur enfant à l'école de la Poterie entre 6h30 et 8h30 pour un transfert à l'Accueil de loisirs